

LA FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS DU CSE (5 JOURS)

OBJECTIFS

Appréhender l'ensemble des missions du CSE

Acquérir des notions économiques pour apprécier la situation financière et l'environnement de l'entreprise

Être en mesure de dialoguer avec l'employeur et d'exploiter les informations

Le rôle du CSE est extrêmement varié et riche. Si les prérogatives SSCT sont abordées dans les stages spécifiques financés par l'entreprise, la formation économique de 5 jours permet une revue complète des missions du CSE dont l'épargne salariale, de comprendre les enjeux et le rôle essentiel du CSE quand l'entreprise engage une restructuration ou une compression d'effectif.

JOUR 1 LE FONCTIONNEMENT DU CSE

Organisation interne du CSE et exercice du mandat.

Ressources et moyens du CSE.

Obligations et devoirs du CSE (dont les obligations comptables et transparence).

Les réunions du CSE : de l'ordre du jour au procès-verbal.

JOUR 2 LES ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES DU CSE

Marche générale de l'entreprise et les attributions consultatives du CSE : de quoi parle-t-on ?

Les consultations : récurrentes (situation économique, politique sociale et orientations stratégiques) ou ponctuelles (liées à l'actualité (déménagement, nouvelle organisation, rémunération...)).

Déroulement des procédures et contenu des consultations : transmission des informations, délais, avis du CSE et incidents éventuels.

Les outils pour exercer les missions du CSE : BDESE, commissions, recours aux experts...

JOUR 3 BDESE ET ÉPARGNE SALARIALE

La BDESE support des consultations du CSE : pourquoi ? Comment se l'approprier ?

Examen de la complétude de votre BDESE et des possibilités d'amélioration pour en faire un outil dynamique au service du dialogue social.

L'épargne salariale : quels sont les dispositifs obligatoires et ceux facultatifs ?

Participation, intéressement, plans d'épargne : quel rôle pour le CSE ?

JOUR 4 COMPRENDRE LES COMPTES DE L'ENTREPRISE

Principe et règles de la comptabilité (partie double, codification, organisation des traitements comptables et soldes intermédiaires de gestion).

Les définitions indispensables à la lecture des comptes : création de valeur, seuil de rentabilité, coût fixes/variables, fonds de roulement, trésorerie, ratio.

Les comptes annuels : le compte de résultat, le bilan et les liens entre les deux (produits et créances, charges et dettes).

Les choix qui influencent le résultat : immobilisation, capitalisation des charges, participation dans d'autres entreprises, provisions

JOUR 5 PROJETS DE LICENCIEMENTS OU RESTRUCTURATIONS

Le CSE face aux licenciements économiques : pourquoi une intervention spécifique du CSE ?

Procédure selon le nombre de licenciements envisagés, moyens du CSE pour comprendre la justification économique et négocier l'accompagnement social.

Typologie des restructurations et impact possible pour les salariés sur les accords collectifs et la configuration des instances représentatives du personnel.

Consultation du CSE : quels aspects aborder, comment sécuriser au mieux les salariés et le statut collectif ?

DURÉE
5 JOURS

TARIFS
7500 € NETS

QUEL QUE SOIT
LE NOMBRE
DE PARTICIPANTS

1000 € DE REMISE
POUR LES ABONNÉS
ALINÉA